Pays de la Loire

L'EXPRESS DU CESER *N°18*

LE MOT DU GROUPE CGT DU CESER PAYS DE LA LOIRE

SESSION PLÉNIÈRE DU 18 MARS 2025

https://cgt-paysdelaloire.org/

L'ESSENTIEL

La session a été marquée par l'absence de budget modificatif. Le CESER a tout de même émis un vœu rappelant l'engagement de la Région à réaliser une évaluation des conséquences des coupes budgétaires sur le soutien au fonctionnement des associations.
En l'absence d'étude longue, une contribution a été présentée sur le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et le PGRI (plan de gestion des risques d'inondation), ainsi que 3 avis :
- sur la feuille de route de la COP régionale
- sur la stratégie régionale élevage
- sur le rapport régional « accélérateur foncier ».

Comme toujours, la CGT détermine son vote sur les documents du CESER, ce qui explique les votes positifs sur l'ensemble des documents présentés à cette session.

En fin de cette lettre, nous rappelons les travaux en cours au CESER

VOEU SUR L'ÉVALUATION

Ce vœu rappelait la Région à l'engagement qu'elle a fait lors de la dernière session d'évaluer les conséquences des suppressions des subventions de fonctionnement à tous les acteurs et structures concernées, notamment dans les secteurs social, sportif et culturel.

C'était pour la CGT l'occasion de regretter l'absence de budget modificatif et de rappeler notre oppositions aux coupes budgétaires réalisées en décembre.

- **La CGT a voté le vœu**

Voir la lettre du groupe n°283

AVIS SUR LA FEUILLE DE ROUTE DE LA COP RÉGIONALE

L'avis portait sur un document de l'État et de la Région, établi à la suite d'une consultation des collectivités et d'acteurs institutionnels. 54 actions prioritaires ont été définies.

- **La CGT a voté l'avis**

Voir la lettre du groupe n°284

AVIS SUR LA STRATÉGIE RÉGIONALE ÉLEVAGE

L'avis porte sur la stratégie régionale sur l'élevage. Cette stratégie cible un « modèle dominant » marqué notamment par la « volonté de prendre en compte le bien-être des éleveurs », et un « modèle alternatif ». Elle ne présente pas de trajectoire de modification de la consommation de viande et reste finalement sur une trajectoire productiviste.

- **La CGT a voté l'avis**

Voir la lettre du groupe n°285

AVIS SUR LE RAPPORT « ACCÉLÉRATEUR FONCIER »

Dans la continuité du rapport « Industrie d'avenir : accélérer la transformation » voté lors de la session régionale du 17 octobre 2024, la Région présente un nouveau rapport intitulé « accélérateur foncier », qui donne les orientations générales d'une « stratégie offensive en matière de foncier économique ».

Cet avis du CESER a été rédigé sur la base du rapport de 2 pages du Conseil régional, complété des éléments communiqués en audition.

- **La CGT a voté l'avis**

Voir la lettre du groupe n°286

AVIS CONTRIBUTION SUR LES ENJEUX 2028 – 2033 DE LA GESTION DE L'EAU ET DES RISQUES INONDATIONS DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Le Ceser des Pays de la Loire répond sous forme d'une contribution écrite à la Consultation « Enjeux de la gestion de l'eau et des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne» et propose des amendements.

- La CGT a voté la contribution du CESER

Voir la lettre du groupe n°287

TRAVAUX EN COURS AU CESER

Les travaux portent sur : le besoin en **logement** décent, les dispositifs de soutien à la **rénovation énergétique**, le dispositif de **zéro artificialisation nette,** les **conditions de réussite des étudiants** de premier cycle, la **culture** dans les territoires, et enfin sur l'**intelligence artificielle** (phase 2 de la réponse à la saisine de la présidente du conseil régional).

Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Stéphane Godard, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergroac'h, Diane Oble, Catherine Paris, Chrystèle Savatier, restent à votre disposition.
Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21